RESUME PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

OBJET : FONDS DE CONCOURS CAB 2023

Monsieur le Maire indique que la Communauté d'Agglomération a attribué dans le cadre du fonds de concours 2023 des subventions à notre commune.

- rénovation des sanitaires du groupe scolaire : 32 900 €
- rénovation plancher Salle des Fêtes : 5 200 €
- travaux d'irrigation du terrain de football : 4 500 €
- réfection d'un chauffage bâtiment communal 3 500 €

OBJET : FERMETURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A 30 H

Prenant en compte l'avis de la CST en date du 17 novembre 2023,
Le Maire expose au Conseil municipal, la nécessité de supprimer l'emploi d'adjoint technique service restauration et entretien espaces verts, poste à 30 heures.

OBJET : **RIFSEEP MODIFICATION DELIBERATION DU 02-02-2022 - 2023_096**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la proposition faite de modification de la délibération prise le 2 février 2022 portant sur le maintien ou la suppression de l'indemnité de fonction et suggestion.

OBJET : RECENSEMENT POPULATION 2024 - 2023_097

Le recensement de la population se fera du 18 janvier au 17 février 2024.
Un coordonnateur et des agents recenseurs doivent être désignés.
Monsieur le Maire propose Mme HADJARI CHAILA Chantal comme coordonnatrice.
Mme DURAND Patricia, Mme LUTZ Ginette et Mme Magali ROBERT sont désignées en tant qu'agents recenseurs.
Le conseil municipal dans sa délibération valide à l'unanimité les modalités de mise en place et de rémunération du prochain recensement de la population.

OBJET : ASSURANCE CNP 2024 - 2023_098

Le conseil municipal valide à l'unanimité le renouvellement des contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge : maladie, accident, maternité, décès…

OBJET : MOTION DE SOUTIEN DU NOUVEAU PROJET DE DEVIATION DE BEYNAC - 2023_099

Le conseil municipal de le Fleix, à la majorité des membres présents :
- considère que le nouveau projet d'aménagement global de la Vallée de la Dordogne, répond à ces différents objectifs,
- estime que ces aménagements en faveur des mobilités d'avenir doivent être systématiquement encouragés,
- considère que leur réalisation permettra d'éviter un inacceptable gaspillage d'argent public,
- apporte dans le cadre de la concertation en cours son plein soutien à ce nouveau projet, qui répond pleinement aux besoins de la population et du territoire, et qui, à l'instar d'autres projets actuellement à l'étude, doit permettre au monde rural de bénéficier d'infrastructures modernes et bénéfiques, ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des Périgourdins.

OBJET : MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01 JANVIER 2024 - 2023_101

Prenant en compte les deux décisions suivantes :
- fermeture d'un poste d'Adjoint technique service restauration et entretien espaces verts de 30 heures hebdomadaire,
- augmentation du temps de travail de + 10% d'un poste d'adjoint technique de 25 heures par un poste à 30h19.
Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la modification du tableau des effectifs.

OBJET : CHANGEMENT DE DESTINATION D'UN BATIMENT PUBLIC EN MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le conseil à l'unanimité valide le projet de création d'une MAM en lieu et place de la Maison des Associations. L'Etat, le Département et la CAB sont sollicitées pour des aides financières.